



Le mardi 6 octobre 2020, 18h15  
**Conseil d'établissement via Zoom**

**Présences**

| Qualité                             | Nom                      | Présent (e) | Absent (e) |
|-------------------------------------|--------------------------|-------------|------------|
| Président                           | Pierre-Olivier De Serres | X           |            |
| Directrice de l'école Lajoie        | Nadine Lavoie            | X           |            |
| Directeur adjoint de l'école Lajoie | Thierry Séguin           | X           |            |
| Enseignant 4 <sup>e</sup> année     | Patrice Monge            | X           |            |
| Enseignante 2 <sup>e</sup> année    | Léonie Trépanier         | X           |            |
| Membres parents                     | Anastasio Kouros         | X           |            |
|                                     | Alessandra Devulsky      | X           |            |
|                                     | Lamia Arfawi             | X           |            |
|                                     | Catherine Charpentier    | X           |            |
|                                     | Imene Berbiche           | X           |            |

1. Accueil et constatation du quorum
2. Présentation de chacun des membres du CÉ
3. Période de questions du public  
Aucune question du public
4. Adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Alessandra Devulsky  
Adopté à l'unanimité
5. Élection des officiers
  - Président Pierre-Olivier De Serres
  - Vice-Présidente : Alessandra Devulsky
  - Secrétaire : Poste non-comblé le secrétaire sera nommé à chaque conseil

6. Déclaration d'intérêt

Alessandra voit peut-être un conflit mais l'important est de déclarer les liens possibles et au cas par cas nous pourrions exclure le membre concerné par le conflit dans un vote à faire.

7. Règles de régie interne du C.É.

Pierre-Olivier suggère et propose de garder les règles actuelles même si celle-ci s'applique difficilement en mode virtuel, mais le CÉ se donne le droit de les modifier à n'importe quel moment en cours d'année au besoin. Proposition adoptée à l'unanimité.

## **8. Adoption du procès-verbal du 16 et 22 juin 2020**

Catherine propose les procès-verbaux qui sont adoptés par Alessandra et Pierre-Olivier qui étaient les seuls membres votants de ces réunions.

## **9. Activités et sorties éducatives 2020-2021**

*Subventions école inspirante + sortie culturelles + À l'école on bouge* restent cette année malgré les restrictions. Nous pourrions les utiliser possiblement en respectant les bulles classes, mais nous n'avons pas une liste exhaustive à ce jour à approuver. Suite à la consultation du projet éducatif et avec l'équipe école, des options seront proposées tant au niveau de l'école que par classe, mais surtout en respectant les bulles classes.

## **10. Courts métrages**

Le projet des courts-métrages est mis sur pause pour le moment même si les cours d'art dramatique perdurent. Échange d'accessoires impossible, année atypique et l'énergie doit être concentrée sur l'essentiel de l'école.

## **11. Nouvelles du service de garder**

Fonctionnement :

- Achalandage réduit (environ 150 vs 250 l'an dernier)
- Plus de personnel pour avoir des groupes réduits afin de respecter les bulles classes. Ratio 1/17 Max à ce jour mais bien souvent en deçà.
- Les bi-bulles ne sont plus recommandées sinon de respecter le 2m de distances entre les élèves des groupes différents en cas de force majeure.
- Étude de locaux en cours pour augmenter la distanciation pour ces potentielle bi-bulles.
- Embauche de 2 personnes nécessaire pour y arriver
- Le service de garde a son entrée du côté Champagneur seulement. Cette sortie devient donc plus achalandée et l'école réfléchit à la meilleure façon de faire étant donné cet achalandage. Plusieurs parents ne comprennent pas l'importance de laisser l'espace de débarcadère pour les berlines et les autobus. Communication choc à faire aux parents proposée. Lamia propose de faire un affichage grand format, clair, sympathique et originale afin de mettre en évidence l'interdiction de stationner placée en vue devant (ou dans) le débarcadère. Nadine propose même que ce soit permanent. Une équipe de surveillants sur place est aussi proposé pendant une certaine période pour conscientiser les parents et les citoyens.

Coûts service de garde :

- Table des tarifs à nous être envoyée
  - 5\$ chèque sans provision
  - Journées pédagogiques resteront en deçà de 25\$ avec activité

- Frais de retard 12.50\$
- Frais supplémentaires de 0.50\$ cette année par enfant et inclus au tarif d'heure, tant pour les inscrits réguliers que sporadiques.
- Le coût plafond d'un service de garde régulier passe donc à 8.50\$ par jour et à 13.25\$ par jour pour les sporadiques.
- Pierre-Olivier demande pourquoi le montant plafond est de 8.50\$ peu importe si un enfant vient 2 ou 3 périodes. Peut-on comprendre la structure de coût.
- Nadine propose qu'on en rediscute au prochain CÉ en présence de Nicolas ou même un responsable de la structure financière du coût du service de garde pour mieux répondre à la question.
- Alessandra apporte un argument sur le fait que certains parents ayant besoin de services de garde sur une longue période peuvent être fortement représentés par des parents ayant possiblement des revenus précaires ou sans réseau d'aide pour la garde d'enfant. Cette structure de prix permet sûrement de financer ces utilisateurs du service de garde qui en ont le plus besoin et qui n'ont pas nécessairement les moyens de voir ce coût augmenter.
- Patrice se demande si cette question est motivée par des plaintes de parents, ce que Pierre-Olivier confirme.
- Catherine demande si nous pouvons voir la structure de coûts des autres écoles de Marguerite-Bourgeois. 8.50\$ semblent la norme pour tous mais la structure serait intéressante à voir.
- **L'approbation de la structure de coût sera faite au prochain CÉ**

## 12. Nouvelles de la direction

- Rentrée scolaire (retour)
  - L'école est prête pour un reconfinement partiel avec continuité des cours de façon virtuelle au besoin;
  - marquage de la cour pour respecter les bulles classe.
- Assemblée générale annuelle de parents (retour)
  - Tout s'est bien passé mais peu représentatif du nombre de participants au cours des dernières années.
- Travaux de réfection de l'Édifice Lajoie et autres à venir
  - Délais de fin des travaux à prévoir dû à un problème de tuyauterie.

## 13. Calendrier des réunions

- Mardi 17 novembre 18h15
- Mardi 15 décembre 18h15 (budget)
- Mercredi 3 février 18h15 (optionnel en réserve et à confirmer)
- Mercredi 10 mars 18h15
- Mercredi 12 mai 18h15
- Mardi 15 juin 18h15

Calendrier proposé par Imène

- Patrice demande le vote qui est unanime

#### 14. Varia

- Cour d'école :
  - Imène aimerait savoir qu'elle est l'historique de la cour car elle aurait grandement besoin d'être améliorée, elle propose que les parents puissent s'impliquer.
    - Nadine explique la courte version de la longue histoire de la cour en passant par la surpopulation de celle-ci, l'achat du stationnement de la ville et finalement avec la construction des gymnases superposés entre les deux écoles qui est à venir en phase trois de la rénovation de l'école.
  - Les enfants ont-ils accès à du matériel pour jouer qui peut être utilisés?
    - La réponse est oui mais en Covid on ne peut prêter et échanger du matériel et les éducateurs du service de garde font des jeux le midi. L'hiver nous avons aussi des activités organisées hors de la cour pour glisser et à la patinoire.
    - La subvention À l'école, on bouge viendra nous aider à organiser encore plus d'animation cette année.
  - Mme Imène suggère aussi de prendre le pouls du service de garde sur le sujet.
  - Nadine nous indique aussi que Nora et possiblement d'autres consultants seront mis à profit pour augmenter les activités offertes.

#### 15. Levée de L'assemblée

Heure : 20h53

---

Pierre-Olivier De Serres, président

---

Nadine Lavoie, directrice